extrait-2019

Jean RUDELLE

www.ferrobase.fr

Carnet de Route

la Route du fer en Aveyron du causse aux usines

© Jean RUDELLE , 2017, Carnet de Route, la Route du fer en Aveyron, du causse aux usines, N° ISBN 979-10-699-0814-7

1 ► Carnet de Route, les origines

"…comment ce duc et pair de France, collaborateur et ami intime de Louis XVIII fut amené à devenir le créateur d'une cité ouvrière…", tel est le sujet que Prosper Alfaric, professeur à Strasbourg, mais enfant du pays noir, puisque né à Livinhac-le-Haut, va présenter à l'occasion des fêtes du centenaire, en 1929 à Decazeville, le dimanche 25 août, salle du Théâtre Moderne, à 10 heures du matin.

Prosper ALFARIC, 1938

Cette conférence n'a pas été la seule proposée. MM. Ramadier, Fournol et Fournier ont également évoqué quelques éléments historiques. M. Guilleminot, directeur de la Compagnie, aura pour sa part quelques difficultés avec l'histoire, en soulignant le 25 août, à la pose de la plaque sur le socle de la statue, *que "s'il a pu ainsi donner son nom à la commune, le duc Decazes lui donne aussi son cœur : c'est ici qu'il voulut passer ses dernières années, c'est ici qu'en 1860 il mourut"*… Joliment dit, mais totalement inexact !

Plus sérieusement donc et mieux construite, l'étude de Prosper Alfaric est une excellente approche. Pour mieux comprendre comment un *pays* devient *centre* métallurgique, la lecture de cette conférence qui se consacre donc aux débuts de l'entreprise, avec la présence du duc Decazes, de François Cabrol, de Jean-Georges Humann, de Pillet-Will, est nécessaire. C'est un bon début de découverte du cadre général qui mènera rapidement à la création de la Route du Fer !

Notes de lecture et compléments à la suite du texte.

◄ *Jean Antoine Prosper ALFARIC, en 1938*

DR, Col. E. DELRIEU

Carnet de Route

" Mes chers compatriotes,

Monsieur Ramadier m'a fait depuis longtemps l'honneur et le plaisir de m'inviter à prendre aujourd'hui devant vous la parole. Il estimait très justement qu'une fête du centenaire de Decazeville comportait d'abord le rappel de ce qui fut fait ici il y a cent ans. J'ai accepté sa proposition avec empressement. Ce n'est pas seulement parce que je ne saurais rien refuser à son amitié. C'est aussi parce qu'il m'est particulièrement agréable de m'entretenir avec des compatriotes sur la patrie commune.

L'histoire, que j'ai à retracer aujourd'hui devant vous se résume en deux grands noms : Decazes et Cabrol. Ce sont surtout ces deux hommes qui ont fait notre ville. En vous contant ses origines, c'est d'eux principalement que j'ai à vous parler.

Le rôle premier et principal appartient à Decazes. Après la conférence si substantielle, si pénétrante et si spirituelle que lui a consacré M. Fournier, je ne m'attarderai pas à vous le présenter. Je voudrais seulement vous expliquer d'abord comment ce duc et pair de France, collaborateur et ami intime de Louis XVIII fut amené à devenir le créateur d'une cité ouvrière.

Je dis bien le "créateur". Créer, c'est dit-on, faire quelque chose de rien. Or, avant sa venue la localité qui devait porter son nom ne comptait pas. Elle avait formé jadis une paroisse, celle de Vialarels. Seulement, depuis plus de vingt ans elle n'avait plus de curé. Elle possédait un château qui s'agrippait au coteau de Bourran, mais qui avait plutôt l'air d'une ferme délabrée. Le châtelain, Jean Balthasar de Lassalle, en partageait la jouissance avec son frère, Jean-Louis, surnommé Miramont, qui menait là l'existence morne d'un célibataire souffreteux. Tous deux étaient criblés de dettes. Pour satisfaire un de leurs créanciers, un certain Dartigues, négociant à Toulouse, ils s'étaient vus réduits à lui céder la jouissance des mines de charbon existant sur leurs terres, dont l'exploitation leur avait été reconnue par une ordonnance de 1803. Le vieux manoir familial avait dû être mis lui-même à sa disposition et Balthasar s'était retiré au château de la Garinie, près de Montbazens, où était née sa femme, Hortense d'Adhémar. Sur les hauteurs voisines de Bourran s'étalaient çà et là quelques masures chétives dont les habitants vivaient péniblement de la culture d'un terrain peu fertile. Au milieu de la plaine, d'ailleurs bien resserrée, le Rieu mort, au nom symbolique, n'arrosait que de vagues prairies, telles que "*lou*

jouncas", dont le nom est resté. Sur la rive gauche, où s'étend aujourd'hui Decazeville, il n'existait d'autre construction qu'une vieille grange dépendant du château, à l'endroit même où la forge devait être construite.

Pourquoi donc un homme de cour et de gouvernement dont la beauté virile et l'élégance lui avaient conquis le cœur du vieux roi Louis XVIII, et, ce qui est plus grave, de beaucoup de jeunes et nobles dames, qui avait "*régné véritablement sur la France*", au jugement du chancelier Pasquier, pendant plusieurs années, pourquoi le duc Decazes tourna-t-il son attention vers ce pays si pauvre et si abandonné, dont les rares habitants avaient gardé la rudesse des primitifs ?

Parce que l'arrêt soudain de son rôle politique, dont M. Fournol vous a si bien exposé les causes et les circonstances, le forçait de donner à son activité débordante une autre direction, et parce que son sens avisé des affaires lui montrait un placement avantageux en perspective dans l'exploitation des mines de fer et de houille du bassin de Lassalle et lieux circonvoisins.

Un courant très fort portait alors vers l'industrie beaucoup d'intelligences d'élite. Des théoriciens de grand talent, tels Saint-Simon et Auguste Comte, expliquaient que là était l'avenir du pays et de l'humanité. Les guerres de la Révolution et de l'Empire avaient contribué pour une large part à cette orientation nouvelle. Elles avaient galvanisé les énergies nationales en ouvrant à leurs produits de nouveaux débouchés et en les forçant à se passer du concours des étrangers, surtout de celui des Anglais. Naturellement, c'était surtout la métallurgie qui avait bénéficié de cette situation. Alors, comme après 1914, il fallait "des canons, des munitions", en quantités toujours plus grandes. Quand la paix fut venue, les usines se transformèrent. Elles se mirent à fabriquer de plus en plus d'outils et de machines. Comme la concurrence britannique leur eût causé grand tort, des droits très élevés furent imposés par les Chambres, en 1820 et en 1822, aux fers et aciers venus du dehors. Les produits nationaux purent ainsi atteindre des prix jusque-là inconnus et les maîtres de forges réalisèrent d'énormes bénéfices. Il y avait là de quoi tenter des capitalistes entreprenants.

Or, le duc Decazes disposait d'une fortune considérable, par suite du mariage que Louis XVIII lui avait fait contracter avec Melle Egédie de Saint-Aulaire. Pendant le séjour qu'il avait fait à Londres en qualité d'ambassadeur, il avait pu se rendre compte par lui-même du grand rendement de la métallurgie. L'idée lui vint ainsi tout naturellement d'orienter en ce sens son activité financière. Il la repoussa tant qu'il put raisonnablement espérer un retour de sa fortune politique. Mais le 16 septembre 1824, Louis XVIII mourait. Depuis des mois, d'ailleurs, sa santé se trouvait irrémédiablement usée. Son successeur, l'ancien comte d'Artois, devenu Charles X, avait toujours montré beaucoup d'hostilité envers le duc Decazes. C'était lui qui l'avait fait écarter du pouvoir. Son avènement ôtait à l'ancien président du conseil toutes les chances qui pouvaient lui rester d'un revirement du sort. N'espérant plus redevenir ministre, il résolut de se faire maître des forges. [*1]

Il savait fort bien que la sidérurgie française, pour concurrencer avantageusement celle de l'Angleterre, devait commencer par s'en approprier les méthodes [*2]. Dès le dix-huitième siècle, les Anglais s'étaient mis à traiter le minerai de fer, non plus comme chez nous avec du bois mais avec du charbon, ou, mieux encore, avec du coke. Ils avaient obtenu ainsi des produits bien meilleurs qui expliquaient leur

supériorité. Les usines du Creusot avaient été, en France, les premières à les imiter. D'autres avaient suivi, à Fourchambault, à Saint-Etienne, à Lorette, à La Voulte. Aucune, désormais, n'avait chance de réussir qu'à la condition de s'installer dans un bassin où le minerai de fer voisinerait avec la houille. Le nôtre offrait, à cet égard, des ressources précieuses, et il était pratiquement inexploré. C'est pour cela qu'il fut préféré à tout autre.

Le duc Decazes n'y vint pas le premier. Il eut un précurseur qui lui fraya les voies, en la personne d'un négociant de Villefranche, aussi avisé qu'entreprenant : Jean-Jacques Lecour, qui s'était livré à une exploitation en règle des richesses minérales de l'arrondissement, et qui disait avoir trouvé le moyen de traiter le minerai de fer avec la houille dans les forges à la catalane. Ce personnage n'avait pas personnellement les capitaux nécessaires pour l'acquisition de mines importantes. Mais il se présentait comme le procureur fondé de son frère, Louis-Didier Lecour, propriétaire à Mayenne et entrepreneur général des pompes à feu de la ville de Paris, domicilié près de la pompe à feu du Gros-Caillou. Connaissant les difficultés pécuniaires dans lesquelles se débattait Balthasar de Lassalle, il entra de bonne heure en pourparlers avec lui. D'un registre de correspondance du châtelain, que j'ai eu la bonne fortune de trouver à la Garinie, grâce à la complaisance de M. de Turenne, il ressort que, dès le 18 octobre 1824, l'affaire était conclue en principe. Quatre mois plus tard, le 24 février 1825, le même Lecour acquérait de François Fualdès, les mines de Firmy qui avaient fait l'objet de la concession légale du 6 mai 1818. Il achetait peu après, les 11 et 12 mars, celles de Lavaysse à Jean-Baptiste Bosc, et celles du Crot à Marc-Antoine et Marie-Jeanne Lacombe, puis le 17 avril, celles de Cérons, à Pierre-Jean Delsol.

Bientôt le duc Decazes entra en scène. Le 4 avril, par un acte passé devant Me Grenier, notaire à Libourne, il donnait pleins pouvoirs à Jean Faure, avoué à Villefranche, d'acquérir en son nom les mines et gisements qui pourraient s'offrir dans la région d'Aubin. Le 4 mai, par son intermédiaire et en tant que *"propriétaire de plusieurs portions du terrain houiller qui occupe le canton d'Aubin, depuis le Lot jusqu'à Firmy*", il demandait "*la concession de la partie de ce terrain non occupée par les concessions Lassalle et Firmy, à effet de régulariser les exploitations déjà existantes, menacées d'être bientôt la proie des flammes… et de donner aux richesses ainsi perdues par le pays tout le développement dont elles sont susceptibles, en élevant des hauts-fourneaux pour l'exploitation par la houille du carbonate de fer que les houillères renferment, soit en l'employant seul, soit en se mêlant avec le minerai de fer de Kaimar et de Lunel, et celui de Combenègre*". Le 4 juillet, il se substituait à Lecour près de François Fualdès et acquérait pour son propre compte, la concession de Firmy. Le 17 octobre, il devenait également propriétaire des mines de Lassalle. Entre temps, le 5 octobre 1825, Jean-Jacques Lecour lui avait reconnu l'entière possession et libre jouissance des domaines miniers de Lavaysse, du Crot et de Cérons. L'accord foncier des deux partenaires devenait ainsi de plus en plus patent. Lecour n'avait travaillé que pour Decazes. A cette époque, d'ailleurs, lui-même s'intitulait " *directeur général de l'établissement de La Seigneurie dans le département de l'Aveyron*". A ce titre, il intervenait, le 17 novembre 1825, près le préfet pour défendre son entreprise contre les *"bruits faux et calomnies*", selon ses propres termes, qui circulaient à travers le pays : "*Le but de M. le Duc et le mien, expliquait-il, n'a jamais été de nous emparer*

du monopole de l'industrie et du commerce dans le département de l'Aveyron, et, moins encore, de dépouiller les petits propriétaires des mines de charbon qui se trouvent placés entre ses possessions et ses propriétés. Nous avons, au contraire, offert à tous ceux qui voudraient vendre ou céder leur droit d'exploiter, d'en traiter à l'amiable, et déjà (une) partie ont accepté nos offres…D'après ces propositions qui sont basées sur l'équité et la justice, nous espérons que la confiance des habitants, qui a pu être ébranlée un instant, se rétablira, et que, dans notre demande de concession…l'on ne verra que le désir d'introduire une industrie nouvelle, de faire cesser particulièrement le mode vicieux et révoltant d'extraction employé jusqu'à ce jour, et arrêter par là les progrès d'un incendie général qui consomme chaque année des quantités de combustibles qui serviraient à alimenter une grande cité". [*3]

Bientôt, pourtant, entre les deux associés, des difficultés surgirent. Le 8 janvier 1826, Jean-Jacques Lecour, celui de Villefranche, donna plein pouvoir à son frère de Paris, Louis-Didier, de conclure avec le Duc un règlement amiable. Le 8 mai suivant, un accord fut signé en ce sens. Decazes cédait pour 15 ans à ses anciens associés la jouissance des mines de Cérons et du Poux pour le prix de 6.000 et 1.500 francs à valoir sur les sommes dont il leur était redevable. Les frères Lecour allaient désormais travailler pour leur compte et se poser en concurrents. Leur attitude nouvelle s'accentua et se précisa par l'achat fait peu après par eux à divers propriétaires des mines de Cahnac-Bouquiès, qui se trouvèrent ainsi détachées de leurs voisines et qui devaient le rester jusqu'à nos jours.

Le duc Decazes ne renonçait à ces premiers concours que pour s'en procurer d'autres plus importants. Le 16 juin 1826, fut constituée par lui, devant Me Dubois, notaire à Paris, une société des houillères et fonderies de l'Aveyron, qui allait donner à son entreprise une extension bien plus considérable, en lui assurant de puissants capitaux et de précieux concours. Decazes apportait au groupe, pour une période de 50 ans, la jouissance des charbonnages, mines de fer et autres propriétés qu'il possédait dans l'Aveyron. En retour, il se réservait une participation d'un tiers dans les bénéfices de l'entreprise. Le capital de la Société se montait à 1.800.000 francs et se trouvait constitué par 600 actions de 3.000 francs dont la moitié était portée au compte du fondateur.

Parmi les premiers actionnaires[*4] étaient des représentants de la noblesse dorée, un de Saint-Aulaire, Antoine-Marie-Apollinaire d'Argout, Louis Spiridion de la Ville-Gontier, Henri-Charles de Germiny, Charles-Louis Huguet de Semonville, Jean-Baptiste Amédée Melin, vicomte du Taillis. Il y avait aussi des gros banquiers, des représentants de la haute finance, Dominique-Isabeau André, de la banque André et Cottier, Jean-François-Joseph Baudelot, Jacques Milleret, Goupy, Paravey, et, surtout, Michel-Frédéric Pillet-Will, qui allait jouer dans la nouvelle Société un rôle très actif.

Un autre personnage devait tenir une place plus importante encore. C'est le strasbourgeois Jean-Georges Humann. Né en 1780, la même année que le duc Decazes, il avait débuté petitement dans le commerce des denrées coloniales, puis avait acquis en cinq ou six ans, à l'apogée de l'Empire, une immense fortune, grâce à d'heureuses spéculations, et surtout, dit-on, à une contrebande hardie : "*il était reçu à Strasbourg, dit plaisamment le préfet du temps, Lezay Marnésia, qu'on pouvait être en même temps, contrebandier et honnête homme*". En fait, Humann était estimé pour sa droiture et son intégrité. Il avait surtout la

réputation d'un laborieux, dont le principal plaisir, on pourrait presque dire le seul, consistait à brasser des affaires. En 1819 et 1820, il se lia étroitement avec le vicomte Decazes, qui avait quitté, pour 18 mois, la préfecture du Tarn pour celle du Bas-Rhin. Par lui, il dut être mis de bonne heure en rapport avec son frère, dont la fortune politique était alors à l'apogée et dont l'appui lui était nécessaire. Les deux hommes formaient un contraste singulier. Autant le duc Decazes aimait la société et s'y faisait aimer, autant Humann la fuyait et s'y rendait redoutable par ses silences prolongés. Telle était cependant sa valeur que ce taciturne s'imposa sans conteste au corps électoral du Bas-Rhin. Elu député en 1820, il s'inscrivit à la Chambre parmi les libéraux et mena plusieurs fois une campagne résolue contre le gouvernement des ultras. C'était un nouveau lien qui l'attachait au duc Decazes.

La Société des houillères et fonderies de l'Aveyron acheva de les unir. Humann y apportait avec une part d'actions considérables, une solidité d'esprit et une connaissance des affaires qui lui conféraient une très grande autorité morale. Aussi, dès la première assemblée générale, qui se tint le 17 juin 1826, à l'hôtel du duc Decazes, rue St-Dominique, n° 11, il fut élu président du Comité d'administration. Il devint comme la tête de ce corps imposant, dont le duc Decazes était l'âme.

II

Si bien composé que soit un conseil d'administration, il sera voué à l'impuissance s'il n'a point avec lui un Directeur des travaux capable d'entrer dans ses vues et de le seconder. La Société des houillères et fonderies de l'Aveyron l'aurait constaté peut-être à ses dépens si elle n'avait eu la bonne fortune de trouver devant elle François Cabrol.

La rencontre tarda un peu à se produire. A la date du 19 juin 1826, elle ne devait pas encore avoir eu lieu. Ce jour-là, en effet, d'après le registre des délibérations, "*les membres de la Société, convoqués par une circulaire en date (du 16) pour se réunir en assemblée générale avant le départ très prochain du duc Decazes", délibèrent sur la question de savoir "quelle suite donner aux propositions de M. Delévacque, qui paraît vouloir se charger de la direction des usines". Ils décident que l'un d'entre eux, Milleret "sera chargé de suivre cette négociation avec Delévacque, auquel M. le duc Decazes proposera, de son côté, de se trouver avec lui dans les premiers jours de juillet, à Aubin, pour conférer plus amplement ensemble au sujet de cette direction*".

Dans la même séance il fut décidé "*qu'on construirait d'abord deux hauts-fourneaux*" et qu'une commission formée par Pillet-Will, Goupy et Milleret "*s'occuperait de comparer les propositions faites tant par M. Lées que par M. Mamby*", deux constructeurs anglais. Aucune précision n'était donnée sur l'emplacement de la future installation. C'est sans doute plus particulièrement pour régler cette question que le duc Decazes se rendait dans nos parages.

Delévacque ne vint-il pas au rendez-vous qui lui était proposé, à Aubin ? Ou ne put-il réussir à se faire agréer ? En tout cas sa candidature n'aboutit point.

Ce fut un certain Levaillant, de Villefranche qui prit sa place. Il n'avait point intrigué pour l'obtenir. Il fit tout, au contraire, pour l'écarter. D'un naturel timide, il se défiait de lui-même. Son intelligence n'était point au niveau de son honnêteté, ni son savoir-faire à celui de ses bonnes intentions. Aux premières offres qui lui furent faites de la

direction des mines et usines naissantes, il répondit avec une modestie aussi sincère que justifiée qu'il n'avait pas les qualités requises pour ce poste. La Compagnie manquait tellement d'hommes qu'elle insista. Il finit par céder et accepta la situation qui lui était faite à titre intérimaire. L'expérience montra que c'était lui qui avait eu raison en témoignant de son insuffisance. Au bout de quelques mois, le Comité d'Administration dû prendre le parti de lui donner un remplaçant. C'est dans ces conjonctures que Cabrol se présenta[*7] et qu'il fut accepté.

Le nouveau directeur était né le 17 février 1793, à l'apogée du mouvement révolutionnaire, dans notre capitale de Rodez, que M. Raynaldy a bien voulu aujourd'hui représenter ici. Son père, marchand drapier sur la place du Bourg, avait pris ardemment parti pour le nouveau régime et remplissait les fonctions d'accusateur public près du tribunal révolutionnaire de l'Aveyron. Il professait un culte fervent pour les républicains de la vieille Rome et pour les chefs de la "Sainte Montagne". Aussi donna-t-il à un de ses fils, au futur Directeur des forges et mines de Lassalle, avec le prénom banal de François, celui, moins orthodoxe, de Gracchus, et à un autre, celui plus expressif encore de Robespierre. [*5]

Le premier, le nôtre, fit ses études classiques, entra en 1810 à l'Ecole Polytechnique, et en sortit, en 1812, élève sous-lieutenant d'artillerie à l'école d'application de Metz. L'année suivante, il fut incorporé comme lieutenant dans le treizième corps d'armée que commandait le maréchal Davoust. Il fit, à ce titre, en Allemagne, la campagne de 1813, reçut dit-on, un coup de feu en pleine poitrine, et fut nommé le 9 décembre capitaine d'artillerie. Peu après, il se fit remarquer par sa belle conduite à Wilhemsbourg, et mérita d'être porté, le 17 février 1814, à l'ordre du jour de l'armée. Renvoyé dans ses foyers après le retour des Bourbons, il devint, pendant les Cent-Jours, par suite d'une lettre très flatteuse du maréchal Davoust, capitaine de la "Jeune garde" et prit une part active à la bataille de Waterloo. Remis en non-activité dans les mois qui suivirent, il fut rappelé sous les drapeaux en 1816, devint chevalier de la Légion d'honneur en 1822 et fit partie de l'état-major général du corps expéditionnaire d'Espagne dans la campagne de 1823.

Malgré ses états de service, il n'obtenait aucun avancement. Il avait bien eu soin de laisser tomber son prénom, trop compromettant de Gracchus, pour ne garder que celui, plus rassurant, de François, de même que son frère avait troqué celui de Robespierre [*5] contre ceux de Robert-Pierre, puis de Pierre-Robert. Il n'en restait pas moins un plébéien et le fils d'un révolutionnaire fougueux. Or, les grades supérieurs étaient désormais réservés aux royalistes éprouvés et surtout aux membres de la noblesse. Ne voulant pas piétiner sur place, Cabrol se résolut, comme bien d'autres, à sortir de l'armée [*6]. Sa culture de polytechnicien et ses connaissances techniques en matière d'artillerie l'orientaient naturellement vers la métallurgie.

C'est sur ces entrefaites qu'il entendit parler[*7] des forges qui allaient s'établir en son propre pays. Il se présenta donc au duc Decazes et fut mis par lui en rapport avec le Comité d'Administration, qui accueillit avec empressement ses offres de service. Un accord fut conclu le 25 avril 1827. Selon ses propres termes, le "capitaine d'artillerie" François Cabrol était chargé, pour une durée de quinze années commençant au 1 er mars suivant, de la direction des propriétés et des travaux de la Société des Houillères et Fonderies de l'Aveyron, moyennant un traitement annuel de

10.000 francs et une remise de 5 pour 100 sur les bénéfices nets de l'entreprise. Levaillant était confiné au rôle plus modeste de "régisseur-caissier". L'effet de ces mesures allait se faire sentir rapidement.

A cette époque, l'emplacement des usines projetées était déjà fixé et certains travaux se trouvaient en voie d'exécution. Tout d'abord l'on avait songé à établir des hauts-fourneaux dans le voisinage des mines de Lavaysse. On avait ensuite opté pour un domaine, un pré, du maire de Firmy François Fualdès, attenant à sa mine. Devant son refus obstiné de le vendre, on s'était rabattu sur un champ situé à la Forézie, qui fut acquis le 2 février 1827, d'un certain Brassat, pour la somme de 3.952 francs. Quatre-vingts ouvriers étaient là occupés à faire des terrassements quand Cabrol arriva. L'on s'inquiétait aussi de faire ouvrir des routes de Firmy à Saint-Cyprien, à Lassalle, à Aubin, pour relier les centres d'exploitation, comme aussi pour faciliter l'arrivée du matériel nécessaire et l'écoulement des produits.

L'arrivée du Directeur, que le duc Decazes tint à installer lui-même, en compagnie de Humann, au milieu de mai 1827, accéléra tous ces travaux. Elle en précisa aussi l'orientation.

Un passage que Cabrol avait fait en Angleterre lui avait montré que là étaient, pour les métallurgistes, les vrais modèles. C'est de là que, pour plus de sûreté, il fit venir les briques réfractaires pour la confection du premier haut-fourneau, et surtout la machine soufflante destinée à en régler la marche. Tout ce matériel fut transporté par mer jusqu'à Bordeaux, puis sur la Garonne et le Tarn jusqu'à Montauban. De là, il dut être charrié jusqu'à Firmy, par des routes souvent mauvaises, dont la dernière, celle de Villefranche, avait été restaurée à grand-peine dans les mois précédents. Une fois, le grand cylindre de la machine soufflante faillit tomber avec la voiture et les chevaux, dans un précipice très profond, en descendant une côte assez raide. Quarante hommes de corvée l'accompagnèrent de Montbazens à Lassalle. Toute la population des environs s'était portée, d'ailleurs, sur son passage. Son avance, au témoignage de Cabrol, fut vraiment triomphale. Enfin, il parvint à destination dans les premiers jours d'août 1828, et fut aussitôt mis en place.

Des ouvriers anglais étaient venus en régler le montage. D'autres les avaient devancés pour procéder à l'érection du premier haut-fourneau. Tout en utilisant leur compétence, Cabrol avait à leur sujet de graves inquiétudes. Le matériel fourni par leur maison, bien qu'acheté fort cher, se révélait parfois de qualité médiocre. Ces gens ne cherchaient-ils pas à saboter son œuvre ?

Quand l'installation fut terminée, quand tout fut près pour la mise à feu, au début de novembre 1828, le Directeur anxieux du résultat final, fit certifier par eux, devant témoins, que les garanties indispensables avaient bien été prises, que rien d'anormal ne devait arriver.

En fait, tout alla pour le mieux. Au milieu de décembre, le chauffage de l'appareil était à peu près terminé. Le premier minerai fut mis le 17 par le duc Decazes lui-même venu pour la circonstance. La première coulée commença devant lui le 25 décembre 1828, à 5 heures du matin et se continua dans les meilleures conditions.

Le spectacle était imposant. Le préfet de l'Aveyron et celui du Tarn[*8] avaient tenu à y assister. Le ministre du commerce s'y était fait représenter par un de ses parents. Toutes les notabilités de la région étaient venues aussi l’accompagner d'une foule nombreuse.

Le duc Decazes exultait. Il dit à tous sa joie des résultats obtenus et son intention de faire beaucoup plus, de

construire jusqu'à 10 hauts-fourneaux, dont 8 travailleraient régulièrement tandis que les deux autres constitueraient une réserve en cas de réparation. Il ajouta qu'un grand atelier serait construit pour transformer la fonte en fer malléable de toutes les formes et de tous les calibres.

Le succès obtenu à Firmy était pour la Compagnie un stimulant précieux. D'autres circonstances l'encourageaient à aller de l'avant. Sur divers points, les fouilles qu'elle avait fait entreprendre venaient de révéler d'importants gisements d'un minerai de fer dont la qualité s'annonçait excellente. Elle s'était fait concéder, dans les formes légales, d'abord le 6 décembre 1827, ceux de Montbazens, Lugan et Roussenac, puis le 16 janvier 1828, ceux du bassin houiller d'Aubin, le 23 du même mois ceux de Solsac et de Mondalazac ainsi que ceux de Veuzac, le 13 février ceux de Kaimar.

Peu après, le Président du Conseil d'administration, Jean-Georges Humann, qui venait d'être battu aux élections législatives dans son pays natal, posa sa candidature dans l'arrondissement de Villefranche. Bien qu'il eût jusqu'à cinq concurrents, il l'emporta sur tous, sans avoir seulement quitté Paris. Visiblement son succès était dû à l'action et au prestige de la Société qu'il représentait et dont l'autorité se trouvait ainsi considérablement accrue en ce pays.

Toutes ces raisons encourageaient les dirigeants à développer leur entreprise dans le sens indiqué par le duc Decazes à Firmy. Pour cela, il fallait des fonds nouveaux. Il fut donc décidé, dans une assemblée générale du 7 février 1829, que le capital social serait doublé, que de 1.800.000 francs il serait porté à 3.600.000 francs. Six cents nouvelles actions à 3.000 francs furent ainsi créées. Sur ce nombre, 300 furent portées au compte du duc Decazes, contre une modification des statuts portant la cession de ses droits à la Compagnie de 50 ans à 99. Les autres se partagèrent, pour la plupart, entre les anciens actionnaires, auxquels vinrent s'adjoindre le baron Neigre et le vicomte de Bonald. François Cabrol eut la prudence [*4] d'en retenir une dizaine pour lui-même et d'en faire acheter un certain nombre par ses proches ou associés, notamment par son frère Robespierre. Grâce à cette sage précaution, il ne pouvait plus être considéré comme un simple délégué du Conseil. Il aurait désormais voix au chapitre et pourrait traiter avec les chefs d'égal à égal.

Il eut, à cette époque même, à user de ce droit dans la discussion d'un problème qui avait la plus haute importance pour l'avenir du pays et de la Compagnie et qui touche de près à notre fête du centenaire. Il s'agissait de savoir où seraient établies les nouvelles constructions dont le projet avait motivé le doublement du capital. Le plateau de la Forézie était trop étroit pour les recevoir. En décembre 1828, le duc Decazes et Humann avaient opté pour le domaine de Lassalle, ou plus exactement pour le terrain dit de la Grange, situé au bas du coteau de Bourran. Ils n'avaient fait, en cela, que suivre l'avis de Cabrol. Un peu plus tard, le 19 janvier 1829, le Directeur écrivait au Conseil d'Administration :

Je ne connais pas de position plus favorable sous un grand nombre de rapports. Elle se trouve pour ainsi dire, au centre de nos richesses minérales et touche nos deux usines de houille les plus importantes, celle de Lassalle, qui est d'une importance indéterminée et qui peut fournir pour la grille bien au-delà du charbon nécessaire, et celle de Palayret, qui quoique moins puissante, n'en est pas moins pour nous d'un intérêt majeur pour l'excellente qualité de son charbon. Cet emplacement est d'ailleurs très proche de la mine de fer carbonaté de Combes, et plus près que la Forézie, soit de la castine (de Montmurail), soit des minerais

du Lot. Il a de plus l'avantage, pour le débouché des produits, de se trouver sur la route départementale qui conduit au Lot et à Villefranche. Il remplirait, en un mot, toutes les conditions désirables si les cours d'eau qui l'avoisinent étaient suffisants pour alimenter les machines à vapeur…".

Cabrol ne signalait cette difficulté que pour montrer comment elle pouvait être levée. La réserve qu'il faisait n'en était pas moins inquiétante. Le 27 janvier 1829, le Comité d'administration répondait, par l'organe de son président Humann : "*Il n'y aurait pas à hésiter sur le choix de cet emplacement si l'eau y était suffisante. Mais nous sommes effrayés des craintes que vous manifestez*."

Le 10 février, Pillet-Will écrivait à son tour en qualité de vice-président, faisait part des mêmes inquiétudes et ajoutait en termes plus précis :

"*C'est ce qui nous a déterminés à arrêter, par notre délibération du 2 courant, que vous prendriez toutes les dispositions nécessaires pour la formation d'un troisième établissement dans le lieu qui vous paraîtrait le plus nécessaire sur le terrain houiller qui borde le Lot*".

Ce lieu ne pouvait être que Bouquiès. Mais Jean-Jacques Lecour, le directeur des forges et usines de l'Aveyron, s'y était déjà établi et il venait de faire une demande en concession des mines du voisinage qui n'avaient pas été encore concédées. Pillet-Will demandait, en conséquence, qu'une demande analogue fût faite en concurrence de la sienne par la Société des houillères et fonderies, en même temps qu'une offre d'indemnisation pour les dépenses déjà faites et d'une promesse de substitution dans les engagements pris par lui à l'égard des anciens propriétaires.

III

Dès le 13 février, Cabrol répondait par une critique serrée du projet officiel :

"Nous ne connaissons (sur les bords du Lot) que les couches de houille de Cahnac, qui, de temps immémorial ont été excavées dans tous les sens par des exploitations particulières, et qui ont même été ravagées par le feu. La quantité de charbon qui y reste au-dessus du niveau du Lot me paraît si peu considérable que j'oserais à peine assurer qu'elle suffirait pour alimenter un seul haut-fourneau…Il y a peut-être beaucoup de houille…mais au-dessous du niveau des eaux…Les travaux de recherche et d'extraction entraîneraient dans des dépenses considérables…La rive gauche du Lot, outre qu'elle se trouve escarpée dans la partie où nous pourrions songer à nous établir, est d'ailleurs composée d'un terrain bouleversé qui travaille sans cesse…Vous connaissez les prétentions de M. Lecour, pour la cession de ses droits à cette mine. Il a le front de les élever à 500.000 francs".

Revenant, cinq jours plus tard, avec plus d'insistance encore, sur le même sujet, Cabrol faisait prévoir que l'insuffisance des charbonnages de Bouquiès entraînerait d'autres dépenses bien plus lourdes : *"Vous renoncerez sans hésiter, disait-il, à l'idée d'un établissement sur le Lot, ou bien vous déciderez à y consacrer une servitude annuelle de 300.000 francs pour le transport des matières, ou encore, ce qui serait bien préférable, vous ordonnerez la confection d'un chemin de fer qui se rendrait au Lot par Viviez, en*

suivant la faible pente du ruisseau, ou en traversant la montagne de Cahuac pour éviter le long détours de Viviers".

La perspective de pareils frais émut les actionnaires et l'insistance de Cabrol finit par vaincre leur résistance. Entre temps, d'ailleurs, il leur avait montré comment on pourrait remédier au manque d'eau reproché à Lassalle en reliant le lieu à Firmy par un large canal qui capterait toutes les sources et les moindres ruisseaux de la région et qui ferait, expliquait-il avec enthousiasme de cette vallée déserte un nouveau Saint-Etienne. Le 24 février, Humann lui écrivait :

"*Le Comité, dans sa séance d'hier, 23, après avoir pris connaissance de votre lettre du 13, a adopté le projet que vous avez conçu de faire un canal de la Forézie à Lassalle et vous autorise à vous occuper d'ores et déjà des moyens d'exécution…Comme nous ne renonçons pas à l'idée première de placer cinq hauts-fourneaux à Lassalle et deux systèmes de laminoir, ainsi que la tôlerie, je vous invite à faire vos plans dans cette supposition…*"

Le Président ajoutait que le projet d'un établissement sur le Lot n'était pas abandonné pour cela et devait au contraire être mené de front avec le précédent. Mais, le 10 mars, une nouvelle lettre apprenait à Cabrol que les administrateurs avaient fini par se rallier pleinement à ses vues. Humann lui écrivait :

"*Le Comité, prenant en considération vos observations sur le peu d'abondance de la houille dans les mines du bord du Lot, ajourne toute détermination à cet égard et vous invite en conséquence à suspendre les démarches qu'il vous avait chargées de faire et à porter tous vos soins sur l'établissement à faire à Lassalle, pour lequel il attend impatiemment vos plans et vos devis*".

Entre temps, le 2 mars 1829, sur les instances de Cabrol, avait été décidé l'achat du domaine de La Grange, qui semblait, par sa position, tout naturellement indiqué pour les constructions projetées. A son sujet déjà une promesse de vente avait été faite au duc Decazes à la date du 27 mai 1827. Il y était convenu que le prix serait fixé par deux experts, choisis au gré des deux parties, et, en cas de litige, par un troisième que nommerait le tribunal de Villefranche. Les arbitres se mirent d'accord sur le chiffre de 24.000 francs. Un acte fut passé en ce sens. Et aussitôt les travaux commencèrent.

Une équipe nombreuse de terrassiers, dont la plupart venaient d'Auvergne, se mit à déblayer le terrain sur lequel devaient s'élever les nouveaux hauts-fourneaux et les laminoirs de la forge. En même temps, Cabrol élaborait ses plans. Au début d'avril 1829, il partait pour Paris, sur avis du Comité d'administration, afin de les lui présenter et d'achever de s'entendre avec lui. Chemin faisant, il passait par Nevers, pour commander chez Emile Martin, aux usines de Fourchambeau, une partie du matériel nécessaire au nouvel établissement. Le reste devait venir d'Angleterre. De Paris, Cabrol se rendit donc, vers le milieu de mai à Birmingham. A la fin de juin, il était de retour à Firmy et reprenait la direction des travaux de Lassalle. Sous son impulsion énergique et à la faveur du beau temps, les terrassements qui étaient déjà bien avancés, furent poussés activement. Ceux qui devaient servir aux laminoirs touchèrent bientôt à leur fin. La première pierre de la forge fut posée le 14 juillet 1829. C'était assurément la meilleure façon de célébrer la fête nationale.

Pour avoir une idée de l'importance des travaux engagés ou prévus, il suffit de lire l'état sommaire du budget général des dépenses rédigé par la direction dans la première quinzaine d'août de cette même année. Il tient sur

une simple page d'ailleurs très courte. Mais il met en jeu des capitaux énormes pour le temps :

Chapitre premier. - Six hauts-fourneaux, fonderie, mur de soutènement, maison de machines, machines, appareil soufflant……	*888.903*
Chapitre 2. - une forge pour fabriquer 8 à 10 millions de fer de tout échantillon. Trois fineries……	*837.630*
Chapitre 3. - Briqueteries, magasins, ateliers de modelage, logements d'ouvriers pour 60 familles. Bureaux. Logements d'employés. Maison du directeur……..…	*210.688*
Chapitre 4.- Travaux aux mines de Lassalle et de Palayret……	*77.583*
Chapitre 5.- Construction d'un haut-fourneau, fonderies et deux fineries à la Forézie…….……	*113.477*
Chapitre 6.- Canal de la Forézie à Lassalle. Réservoir sur le front des usines……..…….	*203.000*
Chapitre 7.- travaux d'explorations et chemins……..…	*40.000*
Total :	*2.371.282*

De tels chiffres sont éloquents. Le Comité d'administration, il est vrai, en rabattit un peu. Il laissa tomber, notamment le projet du canal, qui avait enthousiasmé Cabrol, mais dont la réalisation s'était heurtée dès le premier moment à une résistance passionnée des propriétaires intéressés. Les dépenses que cette œuvre eût entrainées parurent d'autant plus exagérées qu'on s'aperçut, à la réflexion qu'un grand réservoir suffirait amplement aux besoins des machines. Mais la réduction opérée de ce fait était assez faible par rapport à l'ensemble. L'effort global de la Compagnie était gigantesque.

Le 16 décembre 1829, au terme de cette année si bien remplie, Cabrol pouvait écrire :

"Nous montons nos usines sur une échelle inaccoutumée en France, et on n'en trouverait peut-être que deux ou trois exemples en Angleterre".

D'une note rédigée vers le même temps par le docteur Maruéjouls d'Aubin, un des deux médecins, qui dès cette époque, étaient attachés à la Société des houillères et fonderies, il ressort que "quatre cents ouvriers au moins", se trouvaient alors à son service et que leur nombre ne cessait d'augmenter.

Cet accroissement soudain de la population n'allait pas sans de graves inconvénients. La vie avait beaucoup renchéri. Les loyers étaient inabordables pour beaucoup et, du reste, à peu près introuvables. Cabrol le constata avec tristesse et il donne à l'appui de ses remarques certains chiffres qui devaient paraître, en ce temps, fantastiques, et dont la faiblesse aujourd'hui nous étonne :

"*Tout est ici hors de prix et il en sera de même tant que nous n'aurons pas de logements pour les ouvriers et un marché régulier. C'est un véritable fléau pour nous. De simples ouvriers dépensent jusqu'à 40 francs par mois. Les ouvriers de métier, qui veulent être médiocrement, sont obligés de payer 50 francs pour le logement et la nourriture. Cet état de choses me préoccupe beaucoup et je songe aux moyens de parer aux conséquences dont il nous menace pour*

la campagne prochaine. Le grand obstacle à mes vues sera le manque de logements."

Cabrol s'appliquait d'autant plus à y remédier, qu'il en avait, pour sa part, beaucoup souffert. Une lettre de lui au duc Decazes a été conservée, dans laquelle il demande un crédit spécial pour faire plafonner la chambre qu'il occupe, et qu'il a eu d'ailleurs beaucoup de peine à obtenir. La pluie, dit-il, y pénètre et risque d'abimer les dessins qu'il exécute ou qu'il consulte.

C'est un spectacle qui vaut d'être noté et rappelé ici avec reconnaissance que celui de ce jeune ingénieur, au cerveau inventif et à la main robuste, s'ingéniant, dans une pauvre casemate où l'eau ruisselle, et s'obstinant, malgré tous les obstacles à établir les plans précis de puissantes usines qui seront une source indéfinie de richesses non seulement pour les humbles cahutes du voisinage, mais pour toute la France.

Je me garderai de rien ajouter à une telle scène. Elle atteste, plus éloquemment qu'un long discours, quel immense progrès a été accompli depuis lors et quelle somme incalculable d'intelligence et d'énergie, il a fallu pour le réaliser. Rien de grand ne s'est jamais opéré qu'à ce prix.

Prosper ALFARIC "

► *12 décembre 1918, Prosper ALFARIC présente à la Sorbonne son travail de doctorat, dont la thèse principale, L'évolution intellectuelle de Saint-Augustin.*

Docteur ès lettres, il devient le 1 octobre 1919 Professeur d'Histoire des Religions à la Faculté des Lettres de Strasbourg : toge noire, ceinture violette, et bien sûr trois rangs d'hermine sur l'épitoge, pour la thèse de théologie. De nos jours, le jaune jonquille se fait remarquer dans la tenue d'un docteur es lettres…
DR, *Col. E. DELRIEU*

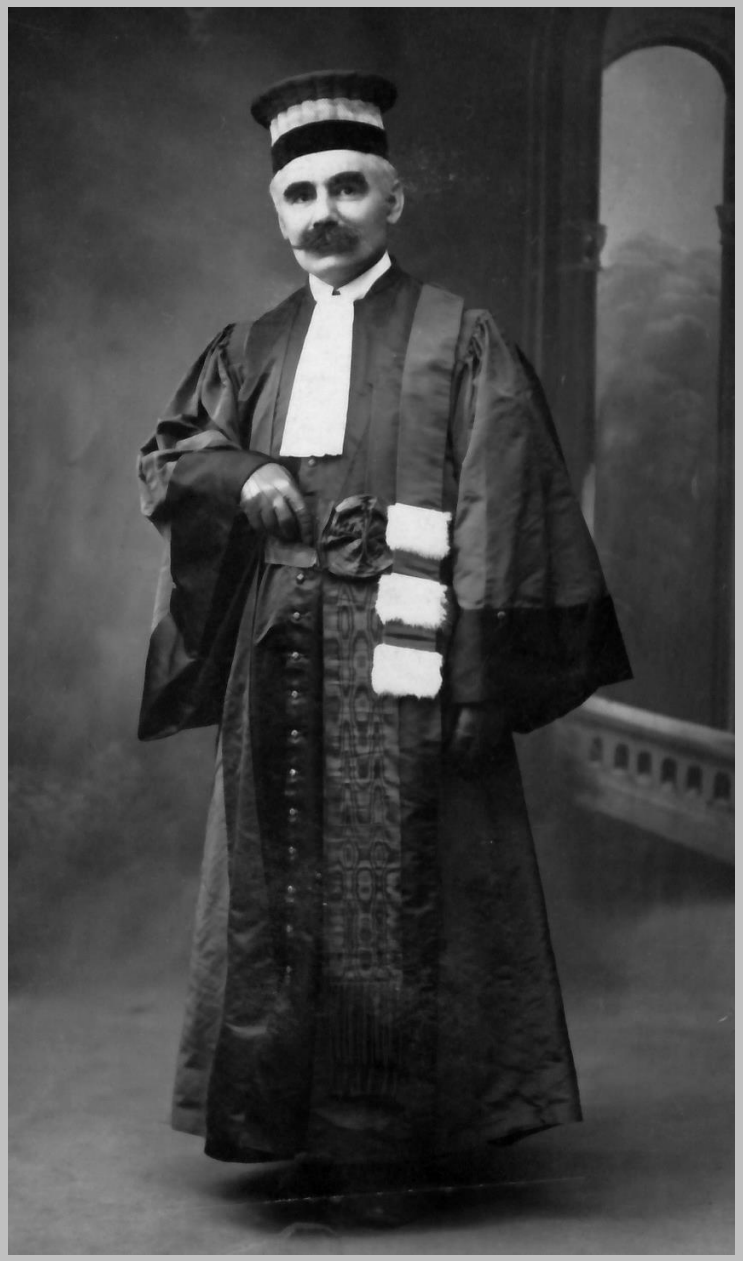

► Notes et compléments

Le texte de M. Alfaric se suffit à lui-même pour ne pas justifier une longue analyse. L'essentiel est dit et nous n'avons pas relevé d'importantes approximations dans le propos. A l'évidence, Prosper savait trouver et utiliser les documents d'archives.

*1 - Le rôle que le frère du duc, Joseph Decazes, a joué aurait pu être davantage développé. Joseph était technicien, ingénieur polytechnicien. Sa longue présence dans le département voisin du Tarn à partir de 1815, préfet pour quinze ans, avec une seule courte absence pour le Bas-Rhin, ses activités industrielles près de Carmaux, sa connaissance précise des ressources rouergates ont sûrement fait de lui un conseil avisé pour son frère duc. Notre conférencier aurait pu à bon escient rappeler la présence effective en qualité de concessionnaire de Joseph dans la vallée d'Aubin. Le puits Decazes de Campagnac évoque en effet non le duc mais ce frère et ses descendants. Parmi d'autres conseillers, le duc avait également, on le présente peu, l'apport de Dufrénoy, géologue réputé, qui avait travaillé à sa demande sur le potentiel du pays noir.

*2 - P. Alfaric reconnaît bien évidemment le rôle précurseur des anglais pour l'élaboration de la fonte à la houille. Il faudra cependant attendre une génération après les années 1826 pour voir le procédé devenir la norme en France, vers le milieu du siècle. Le duc Decazes et ses premiers actionnaires étaient donc de réels visionnaires. En 1929, l'action initiale de Passelac à Muret-le-Château n'était pas particulièrement connue. En 1804, Passelac fut un vrai précurseur de la fonte à la houille, utilisant minerai oolithique du causse et charbon de Sensac, en construisant une installation de fourneaux à Muret-le-Château, au bas de la cascade.

*3 - P. Alfaric a raison de souligner les oppositions locales au duc, oppositions qui furent quelquefois très vives... Sa venue, et surtout ses très nombreuses demandes de concession, sans oublier celle, non connue publiquement, de son frère dans la vallée voisine, donnait « aux Decazes » un vrai monopole sur la houille et le fer. Par ailleurs, P. Alfaric a bien compris que le duc était ici pour le fer, objectif premier des usines et installations, et non pour la seule houille.

*4 - Il aurait pu être précisé qu'aucun aveyronnais ne figure dans ces premiers actionnaires. Lorsque P. Alfaric évoque les actions de François Cabrol, il omet de préciser que les statuts de la Société faisaient une obligation au Directeur d'être également actionnaire. La nécessité sera ici de fait un investissement avisé…Curieusement, P. Alfaric n'évoque pas le conflit Cabrol-Pillet-Will. Cabrol se retire de ses fonctions -de 1833 à 1839- après l'action d'audit de Pillet-Will qui avait fait *la recherche des imperfections, la découverte …et la démonstration des fautes du directeur*.

*5 - La seule erreur du conférencier ! Il reprend ici ce qui a très souvent été écrit et repris. Mais répétition ne vaut pas certitude ! Il suffit de consulter l'acte de naissance, 20 septembre 1791, Rodez, du frère de François pour lire Robert Pierre Barthélémy, et non Robespierre. Si le jeu de mots est facile, il n'en est pas moins une erreur…

*6 - Cabrol ne quitte pas l'armée. Il se met en marge, en position officielle de réforme, conservant (prudemment) sa position de capitaine, pour une mise en retraite qui sera effective beaucoup plus tard. Ses droits à retraite continuent de courir. Il sera réellement en retraite de l'armée en 1838, par une ordonnance du 10 mai 1838, avec une pension de 1536 francs, venant s'ajouter à ses revenus de directeur et actionnaire.

*7 - Le frère de François, Robert Cabrol, après ses études devient ingénieur des ponts et chaussées. On le retrouve ainsi en poste dans le Tarn…où le frère du duc est préfet. Cette proximité des deux frères peut expliquer, selon nous, le contact de François avec le duc Decazes

*8 - Le préfet du Tarn est, rappelons-le, le frère du duc.

► *Remerciements à Eliette DELRIEU, famille Alfaric*

Découvrez la suite sur

www.ferrobase.fr